

Correspondance de sir Joseph Dubuc (suite) Correspondance du Nord-Ouest (pour « La Minerve »)

Volume 21, Number 1, juin 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302648ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302648ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1967). Correspondance de sir Joseph Dubuc (suite) : correspondance du Nord-Ouest (pour « La Minerve »). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 21(1), 112–117. <https://doi.org/10.7202/302648ar>

DOCUMENTS INÉDITS

CORRESPONDANCE DE SIR JOSEPH DUBUC *

(suite)

CORRESPONDANCE DU NORD-OUEST

(pour "La Minerve")

Fort Garry, 9 juillet 1870.

La brûlante question du Nord-Ouest touche à peu près à sa solution. Elle a eu des phases terribles. Combien de fois n'a-t-on pas entendu gronder le volcan et senti l'explosion imminente! De part et d'autre, il y avait défiance, et c'est là en partie la cause des difficultés qui sont survenues. La population de la Rivière-Rouge, fière de ses droits, craignait de les voir arbitrairement foulés aux pieds. Le Canada, de son côté, ayant appris à considérer le pays comme sauvage, ne sembla voir d'abord dans le mouvement des Métis, que la mutinerie capricieuse d'une bande rebelle et indisciplinable. Il a vu, un peu tard peut-être, son erreur. Il s'est aperçu qu'il avait à traiter avec des hommes civilisés qui, non-seulement avaient des droits, mais savaient aussi les faire respecter. D'ailleurs, il convient de reconnaître que le gouvernement canadien a agi avec bonne foi, puisque, dès qu'il a été en état d'apprécier la nature des griefs et la justice des réclamations des habitants du Nord-Ouest, il a pris avec eux le parti de la bienveillance et de l'équité. On doit d'autant plus lui en tenir compte qu'il lui a fallu de la fermeté et de l'indépendance pour exécuter ses projets de bienveillance et de pacification. Mais il s'est senti assez fort pour être juste, en dépit des récriminations furibondes et intéressées d'une certaine presse fanatique qui n'a cessé de souffler la discorde, de demander à grands cris l'emploi des moyens extrêmes, c'est-à-dire le massacre, l'effusion du sang; ce qui aurait peut-être amené, après un certain temps, la destruction de la colonie. Et c'était là où les beaux discoureurs de Toronto voulaient en venir. Si les Métis avaient pu être massacrés ou chassés du territoire, la belle petite

* Voir notre *Revue*, XX : 291-292, 430-446, 625-630.

colonie de la Rivière-Rouge serait naturellement devenue leur proie.

Mais les choses ont pris une autre tournure ; on est parvenu à se comprendre. Les Métis ne demandent que leurs droits, et le gouvernement canadien veut leur rendre justice. Les difficultés s'aplanissent, le calme se rétablit, les craintes disparaissent, tout rentre dans l'ordre, comme un fleuve débordé qui reprend son cours naturel. Il faut bénir la Providence qui a conjuré la catastrophe. Sa main apparaît de la manière la plus visible dans les événements qui se sont succédés dans le cours de l'hiver.

Les journaux nous apprennent que le lieut.-gouverneur de Manitoba est rendu à Ottawa et se prépare à partir dans quelques semaines pour la Rivière Rouge. Cette nouvelle réjouit tout le monde. Les membres du gouvernement provisoire sont bien-aise de voir la gestion des affaires passer aux mains du gouvernement qui doit définitivement régir le pays. Le peuple, satisfait de l'administration actuelle, mais sachant qu'elle n'est pas transitoire, verra aussi avec plaisir le nouveau gouvernement.

L'Hon. M. Archibald a déjà les sympathies de la population. On se dispose à lui faire une réception cordiale et aussi pompeuse que les circonstances peuvent le permettre. M. le Président disait l'autre jour à l'Assemblée Législative qu'il désirait être le premier à aller lui souhaiter la bienvenue et lui rendre tous les hommages dus à sa position de représentant de la Reine. C'est une réponse péremptoire à bien des insinuations et des rapports mensongers du *Telegraph* et du *Globe*.

Le pays présente un aspect intéressant. De certains côtés, la vue se perd dans la vaste étendue de la prairie et embrasse un horizon illimité. Il y a quelque chose d'imposant comme l'immensité de l'Océan. Découvre-t-on une touffe d'arbres, les gens du pays appellent cela une île de bois. Ils disent : l'île de chêne, l'île de tremble, l'île de saule. Le sol est extrêmement fertile. Le rendement ordinaire est de vingt minots pour un. Les habitants qui récoltent cinq à six cents minots de blé sont nombreux. Plusieurs en recueillent d'avantage. Mais il faut compter avec les sauterelles qui, lorsqu'elles viennent, détruisent tout. Il y a deux ans, il ne s'est rien récolté. L'année dernière a été très-féconde. Cette année encore, les sauterelles achèvent de tout dévorer. C'est un fléau qui menace de devenir fréquent.

Les Métis sont des gens affables, intelligents et honnêtes. Ils parlent peu, examinent beaucoup et jugent assez bien. Etes-vous

étrangers, ils vous aborderont avec politesse, mais vous feront rarement des questions. Si vous leur racontez des choses extraordinaires, ils n'exprimeront ni admiration, ni surprise, comme font en général les gens sans éducation dans les autres pays. Allez-vous jusqu'à l'invraisemblance, ils ne disent rien, mais se font entre eux un clin d'œil qui a quelque chose de sarcastique pour vous. Ils écoutent tout le monde; mais ils ont vite discerné un homme médiocre, un pédant et un homme d'esprit. C'est rare qu'ils se trompent. Ils ont une vigueur remarquable. A cheval et un fusil à la main, ils sont dans leur élément comme un poisson dans l'eau.

J'ai été témoin il y a quelques jours d'une scène nouvelle pour moi, et par conséquent pleine d'intérêt. Un parti d'environ trente Sioux sont venus au Fort pour traiter de la paix. Arrivés dans la salle de réception, ils se sont tous assis par terre. Le chef, la figure tatouée de diverses couleurs, la tête ornée de plumes, a tiré un magnifique calumet de trois pieds de long: c'était le calumet de la paix. Il devait en faire cadeau au Président, mais il [a] commencé par faire fumer le ciel, la terre, les quatre points cardinaux, puis il l'a présenté au Président qui a fumé un instant.

Le calumet a ensuite passé aux assistants qui ont dû fumer en témoignage de paix. Cette cérémonie, où les éléments sont pris à témoin de la bonne foi, est une des plus solennelles parmi les nations sauvages.

Après la cérémonie, on leur a distribué du lard, du thé, du plomb et de la poudre.

Ils ont aussi donné un specimen de leur chant et de leur danse. Le costume tant des hommes que des femmes était passablement primitif. Leur peau est rouge et semble brûlée par le soleil. Ils ont l'air misérable, et leur aspect produit une sensation pénible. On souffre de voir l'humanité abrutie et descendue jusque-là.

JOSEPH DUBUC.

Fort Garry, 19 Juillet, 1870.

L'automne dernier, quand les agents Haut-Canadiens cherchaient à soulever les sauvages contre la population métisse de la Rivière-Rouge, ils ne prévoyaient pas les conséquences qui pourraient en résulter. C'était un acte infâme et réprouvé par

toutes les nations civilisées; car une fois que l'on a déchaîné ces barbares et sanguinaires enfants des bois, on ne sait plus où ils s'arrêteront. Les agents en question tentèrent de leur faire comprendre qu'ils étaient les ROIS DU PAYS, par conséquent les seuls maîtres et seigneurs des terres maintenant occupées par les métis; et que l'Angleterre, reconnaissant leur souveraineté, n'avait d'autre but, en venant dans le pays, que de supplier leurs hautes et grandissimes majestés, de lui permettre de s'établir sur leurs terres, en leur payant, pour légitime tribut, d'énormes sommes d'argent. C'était alléchant, et les sauvages goutèrent la proposition. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui ils désertent le fond des bois, où ils vivaient de chasse et de pêche, et se rassemblent sur différents points de la colonie, attendant le tribut promis. Leur présence dans les environs est toujours un fléau, parce qu'il faut les nourrir; et on ne leur donne jamais assez. C'est un embarras que le gouvernement aura sur les bras en arrivant. Il est bon que l'on connaisse l'origine et la cause de cet embarras.

Ces rassemblements se font dans certains établissements qui ont été opposés au mouvement, et on a voulu faire croire que les sauvages étaient prêts à fondre sur les métis, ce qui est tout-à-fait erroné. Ils ont toujours été très réservés à l'endroit des métis. M. Deschambault, un vieil employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson, rapporte que, se trouvant l'autre jour à un de ces rassemblements, il demanda aux sauvages, s'ils avaient l'intention d'attaquer le Gouvernement Provisoire et les métis. "Non, répondit le chef, nous ne voulons pas faire la guerre aux "métis, pour deux raisons; d'abord ils sont nos parents, et ensuite "nous les craignons." Voilà leurs véritables dispositions. Pour les faire agir, il faudrait soulever leurs passions et leur souffler la rage au cœur.

Depuis deux jours, une soixantaine de familles Sauteuses sont campées dans le voisinage du Fort Garry. Ils sont venus, disent-ils, attendre le Gouverneur Canadien, ayant su qu'il devait arriver dans trois ou quatre jours. Ils espèrent que, dès que le Gouvernement Canadien sera arrivé, l'argent qu'ils recevront suffira à leur subsistance. Ils pensent que leur misère est finie; qu'ils n'ont plus qu'à se croiser les bras et à chômer: ce qui d'ailleurs conviendrait parfaitement à leurs indolentes Majestés. Les sommes promises devaient arriver au mois d'avril dernier, et ils n'ont encore rien reçu. Qu'on y prenne garde, un sauvage trompé a un retour terrible. Leurs exigences pourraient maintenant se trouver exorbitantes. C'est là, encore une fois, les conséquences des promesses inconsidérées des agents Haut-Canadiens.

Quelquefois une faute d'un instant est difficile à réparer. Cependant un moyen qui aurait pu être employé avec une efficacité probable, aurait été l'envoi par le gouvernement canadien, d'un agent qui aurait accompagné les délégués à leur retour dans la colonie. Cet agent aurait pu voir comment le bill de Manitoba aurait été reçu par la population. Dans le cas où les métis auraient accepté, il aurait pu être autorisé à traiter avec les sauvages, s'efforçant de travailler dans un sens contraire à celui des premiers agents canadiens, et de diminuer insensiblement l'effet des promesses exagérées qu'on leur a faites. Et, dans le cas où les arrangements auraient été repoussés, l'agent aurait pu, si c'était décidément l'intention du Gouvernement Canadien de se servir des sauvages, s'assurer si réellement ceux-ci étaient disposés à massacrer la population civilisée du territoire. Voilà ce qui aurait pu être fait. Et voilà le sens dans lequel on pourrait probablement encore travailler.

Ces jours derniers, trois Sauvages venus du Lac des Bois sont arrivés ici, demandant à voir le Président. Quelques-uns de leurs gens auraient vu l'expédition, et leurs chefs demandaient ce qu'ils devaient faire. Attaqueraient-ils les soldats anglais ou les laisseraient-ils passer? Le Président leur dit qu'il leur recommandait de ne pas faire la guerre; si on leur proposait des traités avantageux, de les accepter; dans tous les cas, de ne pas se laisser emporter par la colère, et de ne prendre aucune détermination violente, sans venir le consulter, vû qu'il recevait souvent des nouvelles du Canada, et se trouvait plus qu'eux à portée de connaître la vérité. Ils s'en retournèrent satisfaits.

On voit dans le *Telegraph* du 2 juillet une communication sur les affaires de la Rivière-Rouge. On a voulu lui donner une couleur plausible, en l'attribuant à un homme connu dans la colonie. M. Colin Inkster ne doit pas avoir dit et fait ce qu'on lui fait dire et faire dans la correspondance en question; et cela pour des raisons que l'on pourra comprendre. Les gens d'ici qui s'y entendent un peu, reconnaissent dans cet écrit une autre main qui s'est déjà fait remarquer par des communications de ce genre. Il y a dans cette dernière communication du *Telegraph* tant de faussetés, tant d'absurdités, tant de mauvaise foi, tant de fiel envenimé, que les bras en tombent de dégoût. On ne sent pas le besoin de réfuter de telles assertions. Les personnes honnêtes qui liront cela, verront de suite que le vrai, le juste, le digne ne peuvent pas avoir dicté un tel écrit. C'est toujours la rage impuissante du mal contre le triomphe de la justice, et du bien en général. Nous pouvons en appeler à la portion respectable et

honnête de la population d'origine anglaise de la colonie, qui, peut-être, n'aime ni Riel, ni les Métis, ni le clergé catholique, mais qui a agi avec sincérité, conviction, et sans fanatiques préjugés; nous pouvons lui demander si elle voudrait endosser ces basses et viles calomnies. Elle doit les apprécier à leur juste valeur.

Il est pénible de voir l'opinion publique influencée peut-être par des journaux comme le *Telegraph* de Toronto. Leur cause est donc bien mauvaise. Ils n'ont donc rien de juste, rien de raisonnable, rien de présentable en leur faveur, puisqu'ils sont obligés d'avoir recours au mensonge, à la bassesse, à tout ce qui grouille de méprisable dans les plus mauvaises passions!

Où est donc leur prétendue loyauté? L'Angleterre veut la paix dans le Nord-Ouest. Comme il pourrait y avoir eu des fautes de commises par les différents partis, bien que peut-être ceux dont on demande la tête ne sont pas les plus coupables, elle juge à propos, pour empêcher de nouveaux et plus déplorables désordres, d'accorder une amnistie. Eh! bien, comme le *Telegraph* n'a pas été consulté, il crie à tue-tête contre l'Angleterre et lui dit toutes sortes d'injures. Est-ce là de la loyauté? Une loyauté si raffinée devrait se taire quand la Reine a parlé. Ah! il y aura donc toujours des pharisiens et des hypocrites!

JOSEPH DUBUC.

(à suivre)